HAVRE.

CONDITIONS :

ABONNEMENT

Trois mois, pour le Havre, 12 fr. — Pour la France, 15 fr.
Six mois, pour le Havre, 24 fr. — Pour la France, 30 fr.
Un an, pour le Havre, 48 fr. — Pour la France, 60 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les annonces sont reçues au bureau du journal, rue de Paris, 113, et chez MM. Lefebvre-Ducrocq et Cie, rue Royale, 39.

Les prix des annonces judiciaires sont fixés par arrêté préfectoral.

Les annonces étrangères sont insérées moyennant 25 centimes par ligne.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne sont pas insérées.

Les réclames sont payées à raison de 50 centimes la ligne.

Les articles déposés sont payés à raison de 10 centimes la ligne.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Le journal paraît tous les jours, excepté les dimanches et les lendemains de fêtes.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE-DUCROCQ ET Cie, RUE DE PARIS, 113.

CHOCOLAT-MENIER. Dépôt, 19, Vieille-Cale.